

There are no translations available.

Au cours d'une rencontre présidée en visioconférence le mercredi 5 août 2020, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Célestine Ketcha Courtès, a procédé au lancement du Concours "Villes Propres", qui mettra en compétition les villes de Yaoundé, Douala et Limbé. Ce lancement, qui a été aussi simultanément effectué à Limbé par le Préfet du Département du Fako, rentre dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Habitat (JMH) 2020. A Yaoundé, il a été suivi de la cérémonie de remise du matériel de propreté aux 7 Communes d'Arrondissement de Yaoundé, sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Mathurin Nna.

Le Concours "Villes Propres" qui se déroulera du 5 août au 25 septembre 2020, récompensera non seulement la Commune la plus propre des trois villes (Yaoundé, Douala et Limbé), mais également la plus propre des villes, à la veille du Championnat d'Afrique des Nations 2021 et la Coupe d'Afrique des Nations 2022. Il se situe dans le sillage de la Journée Mondiale de l'Habitat (JMH) 2020, dont le thème est : « Housing for all, a better urban future », en français « Logement pour tous, un meilleur avenir urbain ». Aussi, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain a-t-il révélé que « les leçons apprises et les bonnes pratiques de cette phase nous permettront d'aller vers une Campagne Nationale d'Hygiène et de Salubrité. Elle a ajouté que « l'édition 2020 de la Journée Mondiale de l'Habitat (JMH) sera également l'occasion du lancement de la Campagne nationale d'hygiène et de salubrité dans toutes les villes du Cameroun », qui devra « se généraliser ensuite progressivement vers tout le territoire national ». Ceci « en capitalisant les acquis des éditions précédentes et en suscitant une appropriation par les populations des meilleures pratiques en matière d'assainissement du cadre de vie ».

Le concours sera supervisé dans chaque ville par un Comité Local présidé par le Gouverneur de la Région, qu'assisteront le Maire de la Ville, les Maires des Communes, les services déconcentrés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, les partenaires publics et privés et la société civile. Il a pour objectif de renforcer la participation des acteurs (élus locaux, autorités administratives et traditionnelles, population, etc chacun en ce qui le concerne, dans l'entretien et la préservation de l'environnement ».